

SAINT-HYACINTHE



58 797
habitants



D'ici **2041**, la population totale s'accroîtra de **9 %**



Et celle âgée de 65 ans et plus de **25 %**



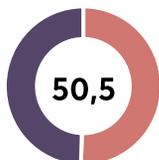
26 870
ménages privés



D'ici **2041**, le nombre de ménages s'accroîtra de **7 %**

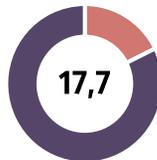
Conditions démographiques et socioéconomiques

% de familles avec enfants¹



Qc = 55,4 %

% de familles monoparentales²



Qc = 16,5 %

% de ménages d'une personne



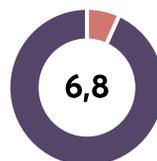
Qc = 35,1 %

% de personnes âgées de 65 ans et +



Qc = 20,8 %

% de la population en situation de pauvreté³



Qc = 6,4 %

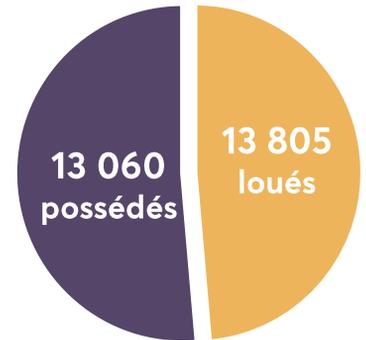
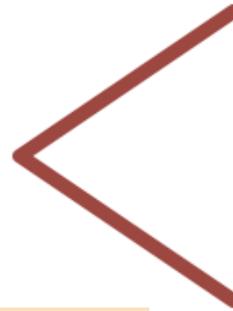
Revenu médian⁴ des ménages

Tous les ménages		61 200 \$ (Qc = 72 500 \$)
Ménages d'une personne		35 200 \$
Familles monoparentales		64 000 \$
Couples avec enfants		122 000 \$
Couples sans enfants		79 000 \$

SAINT-HYACINTHE



26 870
logements
privés occupés



Conditions de logement



51,4 % de ménages **locataires** Qc = 39,9 %



41,4 % de **vieux logements**⁵ locatifs Qc = 42,8 %



4,3 % de logements locatifs de **taille insuffisante**⁶ Qc = 6,7 %



5,1 % de logements locatifs nécessitant des **réparations majeures**⁷ Qc = 7,2 %



11,4 % de ménages locataires ayant des **besoins impérieux**⁸ Qc = 11,9 %

Frais de logement mensuels médians¹⁰



Locataires 730 \$

Qc = 810 \$

Propriétaires 970 \$

Qc = 1 070 \$

Logement **inabordable**⁹



Locataires

22,9 %

Qc = 25,2 %



Propriétaires

8,2 %

Qc = 10,0 %

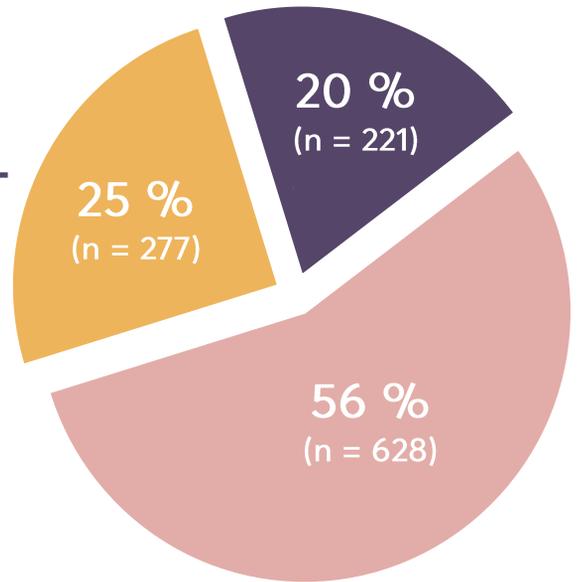
- Forte proportion de locataires
- Besoin en logements à combler d'ici 2041 ≈ 1 800
- Logements mis en chantier en 2022: 1 149 (dont 1 076 appartements)
 - Pour qui sont-ils abordables?
 - À quelle taille de ménages sont-ils destinés?

SAINT-HYACINTHE



1 126 logements
**sociaux et
communautaires**

- Offices d'habitation
- Coopératives
- OSBL



Taux de pénétration

(Nombre de logements sociaux et communautaires pour 1 000 ménages)

44

Qc = 44

Population desservie



35 %
Aînés



25 %
Familles



17 %
Personnes
seules

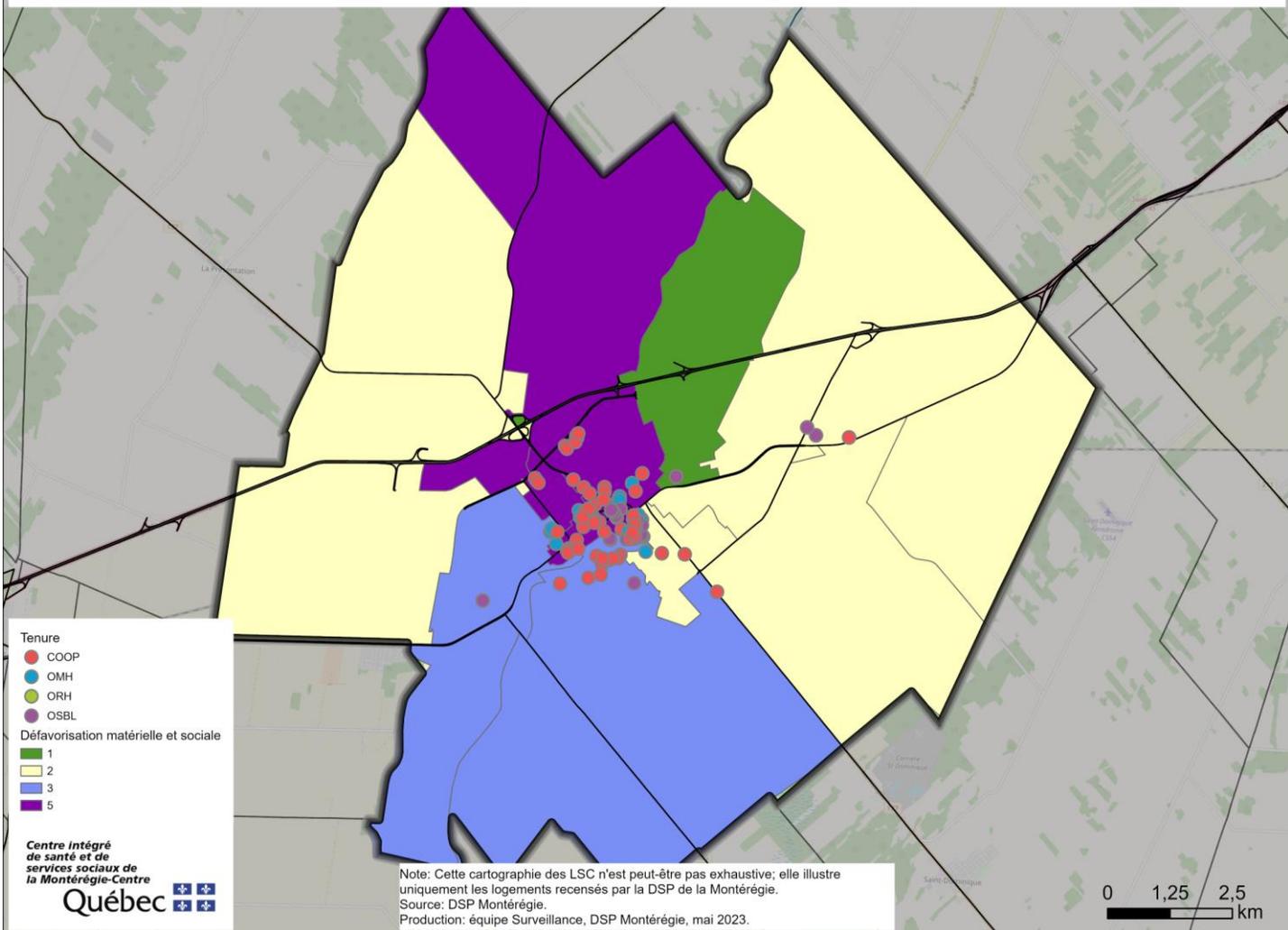


22 %
Mixte

- Saint-Hyacinthe affiche un taux de pénétration du logement social similaire à celui du Québec
- Besoin à combler en logement abordable pour aînés et familles à faibles revenus

SAINT-HYACINTHE

Localisation des logements sociaux et communautaires par tenure et indice de défavorisation matérielle et sociale, Saint-Hyacinthe

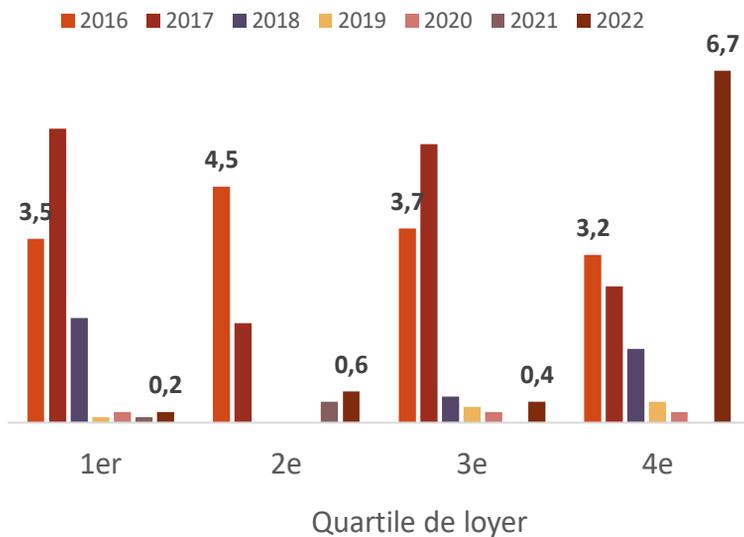


- La DSP de la Montérégie a recensé le parc du logement social et communautaire sur le territoire montérégien. Couplé à d'autres indicateurs (dans cet exemple-ci, l'indice de défavorisation matérielle et sociale) et dépendamment des objectifs poursuivis, cet outil cartographique permet de soutenir la décision en matière de développement d'unités ou de bonification de services en matière de logement

SAINT-HYACINTHE

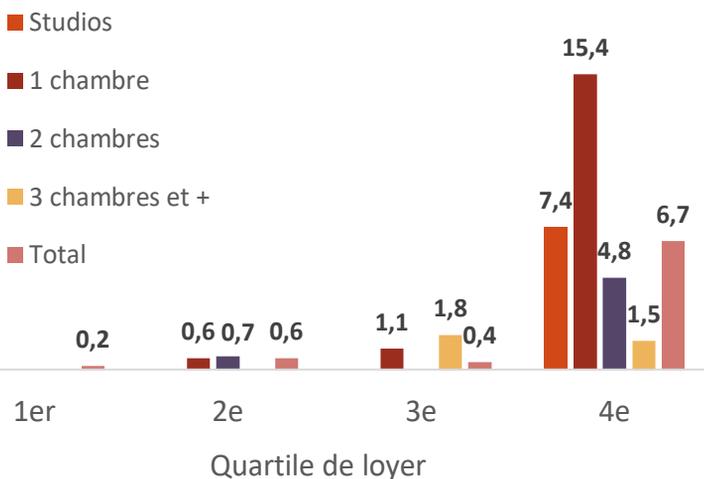
Taux d'inoccupation des logements locatifs privés

Par quartile de loyer, 2016 à 2022



- Les taux d'inoccupation des logements se situant dans les 3 premiers quartiles ont chuté drastiquement au cours des cinq dernières années
 - ✓ Manque de logements disponibles dans les 3 premiers quartiles
- Le taux d'inoccupation des logements dont les loyers se situent dans le 4^e quartile a bondi en 2022

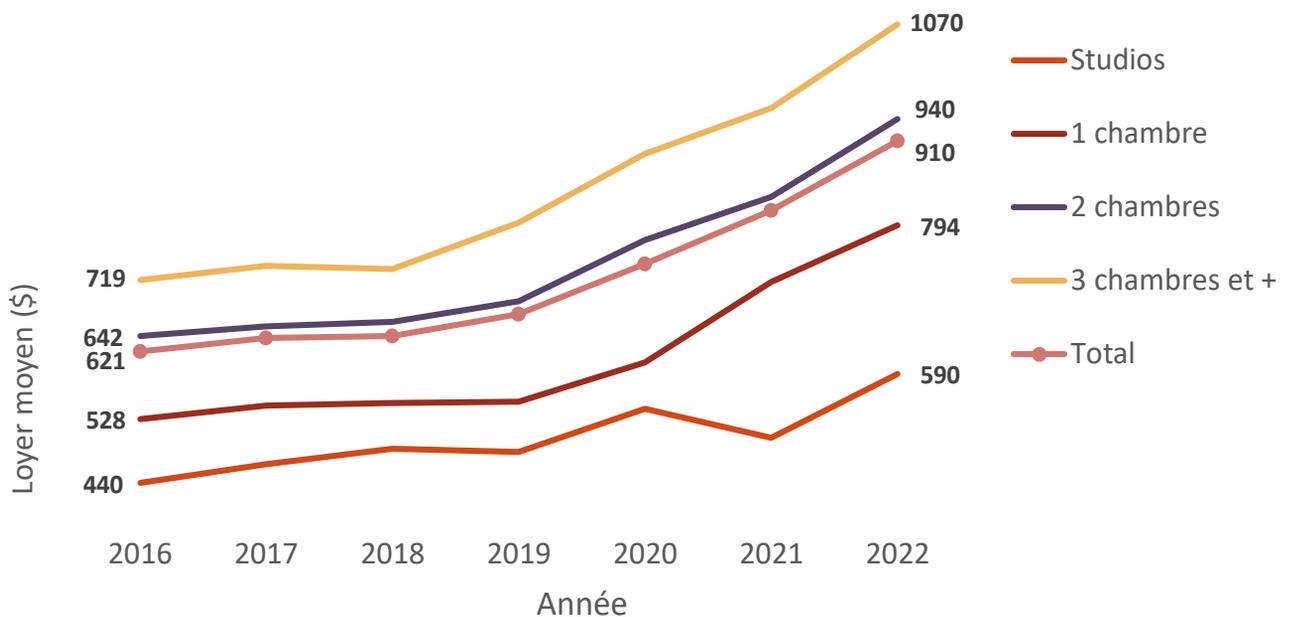
Par quartile de loyer et selon le nombre de chambres, 2022



- En 2022, le taux d'inoccupation atteint 15,4 pour les logements d'une chambre appartenant au 4^e quartile
 - ✓ Développement pour populations nanties et petits ménages?
 - ✓ Logements inabordables?
 - ✓ Offre > demande?

Évolution du loyer moyen

Selon le nombre de chambres, 2016 à 2022



- Le loyer total moyen a augmenté de 48 % depuis 2016
- La moitié des ménages d'une personne n'ont pas le revenu suffisant pour vivre dans un logement d'une chambre abordable (selon un taux d'effort au logement de 30 % et des frais mensuels d'électricité de 100\$)
 - Revenu minimal théorique: 35 760 \$
 - Revenu médian réel: 35 200\$

Notes

1. Proportion de familles de recensement avec enfants de tous âges. On définit la famille de recensement comme suit: un couple marié et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des conjoints; un couple en union libre et les enfants, le cas échéant, du couple et/ou de l'un ou l'autre des partenaires; ou un parent seul, peu importe son état matrimonial, habitant avec ou moins un enfant dans le même logement et cet ou ces enfants.
2. Proportion de familles monoparentales avec enfants de tous âges.
3. Population en situation de pauvreté selon la mesure du panier de consommation (MPC). Il s'agit d'une mesure fondée sur le coût de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base. Le seuil représente, selon des qualités et des quantités déterminées, les coûts de la nourriture, de l'habillement, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de référence composée de deux adultes et de deux enfants.
4. Revenu total (avant impôt) des ménages. Le revenu médian est le revenu qui divise les ménages en deux groupes égaux, tel que la moitié des ménages ont un revenu supérieur et l'autre moitié, un revenu inférieur.
5. Logements construits avant 1971.
6. Fondée sur la Norme national d'occupation (NNO) développée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Un logement est de «taille insuffisante» s'il ne comporte pas un nombre suffisant de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage, selon le calcul prescrit par la NNO.
7. Logements qui ont besoin de réparations majeures, tels que les logements où la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, et les logements qui ont besoin de réparations structurelles aux murs, sols ou plafonds.
8. On dit d'un ménage qu'il a des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt est insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables situés dans sa localité.
9. Ménages consacrant 30 % ou plus de leur revenu total aux frais de logement ou, autrement dit, dont le taux d'effort au logement est supérieur ou égal à 30 %. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les charges de copropriété ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement englobent, s'il y a lieu, le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.
10. Valeur des frais de logement mensuels qui divise les ménages en deux groupes égaux, tel que la moitié des ménages ont des frais de logement mensuels supérieurs et l'autre moitié, des frais de logement mensuels inférieurs.

Sources

1. Statistique Canada, Recensement 2021.
2. Direction de santé publique de la Montérégie, Compilation des logements sociaux et communautaires.
3. SCHL, Enquête sur les logements locatifs, 2023.
4. SCHL, Mises en chantier et des achèvements, 2022.

Production

Équipe Surveillance, DSP Montérégie, mai 2023.

